

## TÉLEX

L'Office de tourisme et la Société d'horticulture des Deux-Sèvres ont uni leurs savoirs pour mettre au point un guide de la Coulée verte, en vente (2 €) à l'accueil de l'Otsi, rue du Petit Saint-Jean.

Les Francas des Deux-Sèvres proposent des stages Bafa : formation générale du 22 au 29 juin et du 30 juin au 7 juillet, approfondissement du 23 au 28 juin (camping/randonnées, jeux d'eau) et du 2 au 7 septembre (petite-enfance), ainsi qu'un stage de formation générale BAFD du 10 au 18 juin.  
Contact : Marie Roy au 05 49 09 03 83.

Il reste encore des places disponibles pour la visite de l'entreprise Rouveau (récupération de fer et de métaux) proposée par l'Office de tourisme dans le cadre de ses visites à thèmes, le 22 juin 2002 à 14 h 30. *Renseignements et inscriptions au 05 49 24 18 79.*

## PORTRAIT

# Un photographe à la hauteur

*René Villain a adapté un mât télescopique à sa voiture. Au sommet, un appareil photo...*

**J**e voudrais avoir trois vies. Pour profiter des nouvelles technologies." René Villain est un passionné. Un vrai, doublé d'un bricoleur de génie. Dès qu'une idée germe dans son esprit, l'ancien carrossier s'enferme dans le garage de sa maison de Souché, y passe des nuits entières s'il le faut, à bricoler, jusqu'à ce que le résultat soit à la hauteur de ses rêves. Et tant pis -ou même tant mieux- si l'utilité de son travail reste relative. Comme, ce robot, ou encore cette trottinette entièrement chromée. Magnifique, surtout lorsqu'elle a brillé sous les projecteurs des plateaux de France 3. Mais pour la commercialisation, il faudra attendre !

Mais René n'a pas fait du futile sa religion. Récemment, parce qu'il n'arrivait pas à faire les photos qu'il voulait, il a mis au point un mât télescopique de plus de 15 mètres de haut et l'a adapté à son véhicule. Le tout piloté depuis le sol par télécommande et contrôlé sur écran dans l'habitacle de sa voiture. Huit mois de travail non stop. Et un an de cours pour maîtriser les logiciels de retouche photo. Aujourd'hui, il fait disparaître d'un coup de souris magique les poteaux disgracieux, nettoie les façades des édifices, goudronne s'il le faut les parkings, reverdit les espaces végétaux. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas la photo-vérité, mais la photo "efficace". En prenant



*L'œil de René Villain regarde la ville de haut.*

juste ce qu'il faut de hauteur, il intéresse les urbanistes, séduit commerçants et entrepreneurs. Et dire qu'il fait tout ça d'abord "pour le plaisir". ■

D.M.

## PRATIQUE

### Pour déménager *tranquille* !

Si vous projetez de stationner un véhicule encombrant à proximité de chez vous -en stationnement interdit ou payant- pour réaliser des travaux ou effectuer par vous-même un déménagement, n'oubliez pas d'en avvertir quelques jours avant les services municipaux. Votre projet peut en effet justifier la prise d'un arrêté municipal. Pour poser des panneaux de stationnement interdit<sup>(1)</sup> et réserver votre place depuis la veille au soir par exemple ou même, si vous habitez en centre-ville ou dans une rue étroite, pour dévier la circulation. Une précaution qu'il ne faut

pas négliger, pour la tranquillité de vos voisins et celle des usagers. Vous éviterez en plus la visite sur place de la police municipale, alors que vous aurez les bras chargés du convertible ou d'un carton de verres fragiles ! ■

*(1) qu'il vous faudra récupérer et rapporter au parc municipal des expositions de Noron.*

Contact : direction municipale des Obligations et des Droits des citoyens au 05 49 78 75 47 ou au 05 49 78 75 49. Vous pouvez également obtenir un formulaire d'autorisation en vous connectant au site Internet de la Ville : [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)